COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune de Forest
Service Urbanisme-Environnement
Chaussée de Bruxelles, 112
B - 1190 BRUXELLES

Bruxelles, 23/03/2022

Votre réf. **PU 27880**

Réf. KCML : **FRT20190**
Réf NOVA : ***07/PFDD/1824367***
FOREST. Rue Berkendael, 151. (arch. Alexandre DESRUELLE, 1910)
(= Inventaire)
PERMIS D'URBANISME : Modifier le volume en toiture et en façade arrière, le nombre de logements de 1 à 3, aménager des terrasses, modifier la façade avant et abattre un arbre.
Demande de la Commune du 20/02/2022

Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande mentionnée sous rubrique, nous vous informons que la CRMS, en sa séance du 16/03/2022 a émis les remarques suivantes :
Les transformations, étant essentiellement concentrées en façade arrière, n'appellent pas de remarques d'ordre patrimonial, d'autant qu'elles respectent l'intérêt intrinsèque de la maison. La CRMS suggère de replanter un arbre de même grandeur pour maintenir l'espace vert en intérieur d'îlot.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président f. f.

c.c. : ktshibangu@forest.brussels ; ru@forest.brussels ; urbanisme@forest.brussels ; tjacobs@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; cvandersmissen@urban.brussels ; mbadard@urban.brussels ; crms@urban.brussels

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
BRUXELLES URBANISME ET PATRIMOINE
Arcadia (3e étage) – Mont des Arts, 10-13 – 1000 Bruxelles
www.crms.irisnet.be – crms@urban.brussels – 02/432.85.00

KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN
BRUSSEL STEDENBOUW EN ERFGOED
Arcadia (3de verdieping) – Kunstberg 10-13– 1000 Brussel
www.kcml.irisnet.be – kcml@urban.brussels – 02/432.85.00